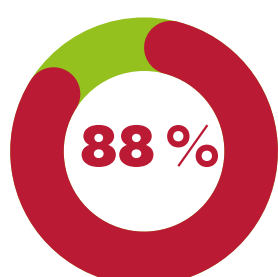
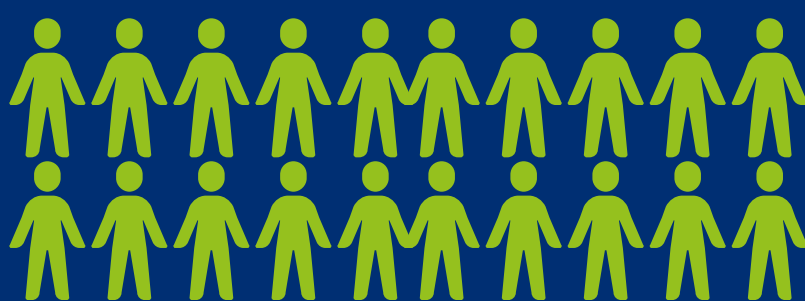


**PRÈS DE 1 400  
RÉPONDANTS**

France métropolitaine  
et territoires d'outremer



## DES PHARMACIENS VICTIMES DE DÉLITS

au cours des deux dernières années

### Pourcentage des victimes selon leur installation géographique

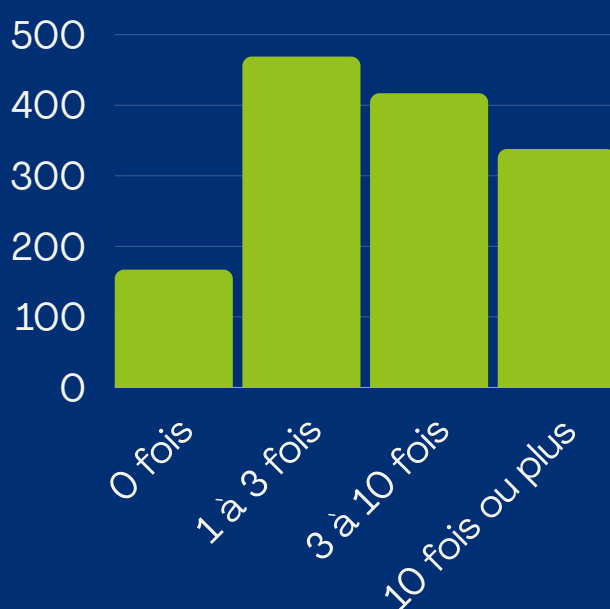


**4 DÉLITS PAR PHARMACIEN D'OFFICINE**  
en moyenne au cours des deux dernières années

### Top 3 des délits

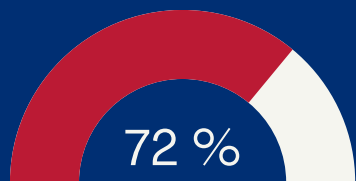


### Répartition du nombre de délits subis par pharmacien



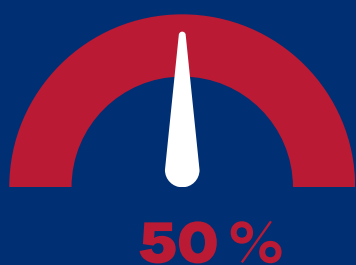
### Hors dénigrement sur les réseaux sociaux

- 72 % des délits ont lieu pendant les horaires d'ouverture
- 14 % pendant les gardes
- 13 % en dehors des horaires d'ouverture
- 1 % à un autre moment



### La moitié des délits ont eu un impact sur l'équipe officinale

- 80 % d'ordre psychologique
  - 20 % d'ordre physique
- 5 % ont entraîné un arrêt maladie



Découvrez nos guide, affiches  
et grille d'autoévaluation pour la sécurité à l'officine

[ICI](#)





**50 % DES PHARMACIENS VICTIMES D'UN DÉLIT ONT FAIT APPEL AUX FORCES DE L'ORDRE**

Les forces de l'ordre :

- sont intervenues dans 80 % des cas
- ont résolu le problème (partiellement ou complètement) dans 64 % des cas

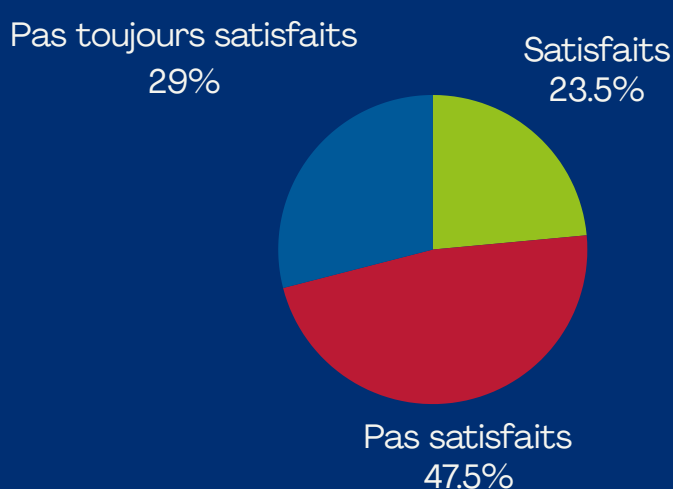


**30 % DES PHARMACIENS VICTIMES D'UN DÉLIT ONT PORTÉ PLAINTE**

## TOP 3 des plaintes



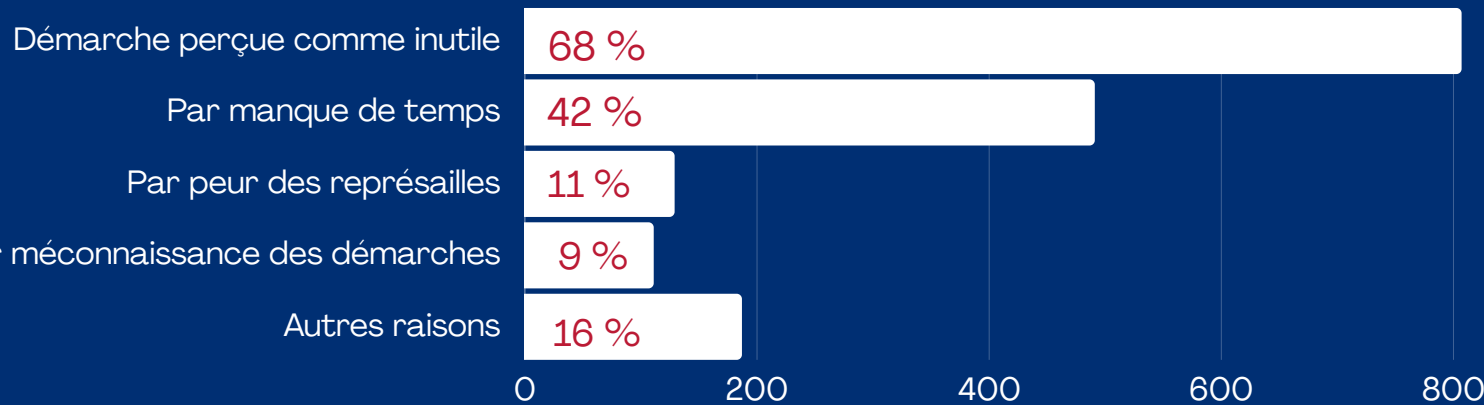
**71 % des pharmaciens pas toujours ou non satisfaits du suivi de leur plainte**



- 29 % Vols à l'étalage
- 26 % Cambriolages
- 15 % Dégradations
- 12 % Menaces
- 9 % Incivilités
- 5 % Violences physiques
- 3 % Vols à main armée
- 1 % Dénigrement sur les réseaux sociaux

## Les raisons pour lesquelles les pharmaciens ne portent pas plainte

% des pharmaciens qui n'ont pas porté plainte



**1/4**

**DES ÉQUIPES OFFICINALES NE SE SENTENT PAS EN SÉCURITÉ**

## ACTIONS PLÉBISCITÉES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ À L'OFFICINE

1. Ligne d'appel prioritaire aux forces de l'ordre
2. Peines plus importantes y compris pour les petites infractions
3. Rondes plus fréquentes des forces de l'ordre
4. Systématiser les sanctions pénales y compris en cas de remboursement ou de restitution des objets volés
5. Obligation pour les assurances de rembourser la totalité des vols et des dommages subis sans franchise
6. Autorisation d'enregistrer les échanges avec les clients et de produire l'enregistrement en tant que preuve
7. Systématiser les traitements des dépôts de plainte
8. Conseils et préventions en matière de sécurité

Découvrez nos guide, affiches et grille d'autoévaluation pour la sécurité à l'officine

[ICI](#)

